

Communiqué



Le rendez-vous salarial du 17 mars a rendu son verdict. Le salaire des fonctionnaires va finalement être dégelé et bénéficier d'une petite revalorisation de 1,2 % en 2 fois (0,6 % au 1er juillet 2016, puis 0,6 % au 1er février 2017).

Après six ans de blocage de nos salaires et un passif s'élevant à près 8 %, on sort enfin du gel du point d'indice. Nous constatons surtout que notre pression constante et nos mobilisations, notamment le 26 janvier dernier, ont obligé le gouvernement à réévaluer son hypothèse de départ d'un maintien du gel ou d'une augmentation symbolique de 0,3 %.

Pour autant, il s'agit plutôt d'un « micro dégel », très en deçà des attentes des agents, et dont les effets ne seront pas visibles immédiatement sur leur fiche de paye. Il faudra attendre juillet pour bénéficier d'un premier petit coup de pouce, puis février 2017 pour le second. Tout cela reste largement insuffisant.

Le contentieux salarial est loin d'être réglé pour l'ensemble des fonctionnaires et de manière spécifique pour les enseignants du primaire dont la faible rémunération est pointée du doigt. Nous continuons de demander la tenue d'autres rendez-vous « salaires » qui permettent d'aboutir à un vrai plan de rattrapage de notre pouvoir d'achat.

Dans le même temps, il est urgent de régler la situation des enseignants du primaire dont la faible rémunération est soulignée rapport après rapport. Améliorer nos carrières et porter l'ISAE à 1 200 euros (à parité avec l'ISOE du second degré) est plus que jamais d'actualité alors que vont s'ouvrir des discussions dans l'Éducation nationale.

Ce sont ces demandes que nous allons continuer de porter le 22 mars à travers de multiples initiatives qui prendront des formes diverses dans les départements : interpellation des parlementaires, rassemblements, conférences de presse, grèves...

Paris, le 17 mars 2016